



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA
REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
le Mardi 02 avril 2024
à 19 heures 00
à la Salle des Fêtes de JOUEY**

Convocation du 15 mars 2024

Présents : BUISSON Christine, BRET Vanessa, CHALARD Michel, CUNIER Denis, DEDIOT Jean-Marc, JOURDY Laurence, PICAULT Fabien, PORCHERET Annick, ROUSSELET Florence, THEVENOT Bernard,

Le conseil municipal a désigné secrétaire de séance : PORCHERET Annick

Nombre en exercice : 10 Nombre de Présents : 10 Nombre de pouvoir : 0 Quorum : 6

Séance ouverte à 19 heures

- 1) Approbation de la réunion du 20 février 2024 par tous les membres présents**
- 2) Approbation du Compte de gestion 2023 dressé par Madame le Trésorier**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de Madame le trésorier municipal pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

- 3) Vote du Compte administratif 2023 dressé par Madame le Maire**

Hors de la présence de Madame BUISSON Christine, Maire.

Sous la présidence de Monsieur CHALARD Michel, premier adjoint, Le conseil municipal approuve le compte administratif du budget 2023.

	Résultat exercice 2022	Affectation au (1068)	Exercice 2023	Clôture au 31 décembre 2023
Investissement	- 29 850,49	0.00	+ 155 942,94	+ 126 092,45
Fonctionnement	+ 295 578,81	29 850.49	+ 32 717,47	+ 298 445,79
Total	+ 265 728,32	29 850.49	+ 188 660,41	+ 424 538,24

- 4) Affectation des résultats**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats constatés au 31 décembre 2023 à inscrire au BP 2024.

- 5) Vote des taux d'imposition 2024**

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'impositions comme 2023 et vote, à l'unanimité, les taux d'imposition pour l'année 2024 comme suit :

	TAUX	BASES PREVISIONNELLES	Produits attendus
TAXE FONCIERE BATI	30.13	158 000	47 846
TAXE FONCIERE NON BATI	19.28	73 400	14 152
Taxe d'HABITATION (TH)	10.14	50 000	5 070
CFE	9.51	23 100	2 197
			69 265

6) Subventions à accorder en 2024

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, des subventions à accorder en 2024

	2024
ADMR	150.00 €
AMIS BIBLIOTHEQUE	50.00 €
Maison Arts de la Table	50.00 €
AMICALE DU SOUVENIR NASICA	50.00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE DE JOUEY	500.00 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	50.00 €
FNACA	50.00 €
Association MEMEOIRE DE LA LIME	50.00 €
RPI ALLEREY CLOMOT	260.00 €
COLLEGE CLAUDE GUYOT	140.00€
CAMILLE MOUTARD	100.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	50.00 €
Les Coureurs de Toit	50.00 €
TOTAL	1550.00€

7) Délibération approuvant la fongibilité des crédits

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2024, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et d'habiliter le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

8) Vote du BP 2024

Madame le Maire vote, à l'unanimité, le Budget Primitif qui se présente comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses	227 395.00 €	Recettes	181 370.00 €
		Excédent fonctionnement compte 002	298 445,79 €
Virement à la section d'investissement 023	34 917.55 €		
Total dépenses	262 312.55 €	Total recettes	479 815.79 €

SECTION INVESTISSEMENT			
Dépenses	345 000.00€	Recettes	273 990.00 €
Déficit compte 001	0.00 €	Excédent compte 001	126 092,45 €
RAR	90 000.00 €	1068	0.00 €
		Virement de la section de fonctionnement 021	34 917.55 €
Total dépenses	435 000.00 €	Total recettes	435 000.00 €

8) Devis travaux chemin ruraux : EurI CAVORY TP est retenue pour réalisés divers travaux dans les chemins ruraux pour un montant HT de 21 638.00 €.

9) Devis plaque réserve de Pochey : La plaque sera réalisée par Enseignes et Lumière HT 87.00 €

10) Informations et questions diverses :

- ☞ Prime pouvoir achat - il a fallu solliciter l'avis du centre de Gestion - le centre de gestion a émis un avis favorable.
- ☞ BAIL DE CHASSE - Le Conseil Municipal décide de renouveler le droit de chasse à la société de chasse de Marcheseuil pour la période du compter du 01 mars 2024 au 28 février 2033
- ☞ Fête du 14 Juillet : un repas du samedi 13 juillet 2024 en fin d'après-midi : Entrée et dessert apporter par les participants – jambon à la broche et légumes
- ☞ Plantation des fleurs : Le dimanche 12 mai 2024 à 9 heures- Le choix des fleurs sera vu dans la semaine avant. ☞ Vide grenier 16 juin 2024.

Madame le Maire ayant épuisé l'ordre du jour, a déclaré la séance close à 21 heures 30 minutes.

Pour extrait en Mairie, le 02 avril 2024 Le Maire, BUISSON Christine.

